

Simon-Napoléon Parent

12^e premier ministre du Québec, Simon-Napoléon Parent, *libéral*, 1900-1905

Discours du trône, Québec, 14 février 1901

Honorables Messieurs du Conseil législatif,
Messieurs de l'Assemblée législative,

Je suis sûr d'exprimer vos sentiments et ceux du peuple de cette province en disant que je regrette que la maladie ait empêché Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de venir lui-même vous souhaiter une cordiale bienvenue à l'ouverture de la première session du dixième parlement de cette Législature. Faisons des vœux sincères pour le prompt retour à la santé du Chef de l'Exécutif, afin qu'il puisse continuer l'exécution de ses liantes et importantes fonctions qu'il remplit si dignement.

L'Empire Britannique vient de faire nue perte bien sensible. La mort nous a enlevé Notre Reine bien-aimée. Jamais souverain n'a su conquérir à un plus haut degré l'affection, le respect et le dévouement de ses sujets, et toutes les nations ont manifesté leur admiration et leur sympathie pour cette femme illustre qui a été, pendant près de soixante et quatre ans l'incarnation ce sa patrie, et qui sera admirée dans l'histoire pour le vif éclat dont elle a su faire briller sa triple couronne de souverains, d'épouse et de Mère. Nulle part la Reine Victoria ne sera plus regrettée qu'en ce pays. Fidèle à sa devise, la Province se souvient, et elle n'a pas oublié que c'est sous le règne de cette illustre souveraine que nos libertés constitutionnelles ont germé et grandi, et que nous avons pu poursuivre en paix notre développement économique, intellectuel et politique.

Tout eu ressentant profondément la perte que nous déplorons, réjouissons nous de l'avènement de Sa Majesté le Roi Édouard VII ; reconnaissons avec plaisir son autorité, et voyons avec satisfaction, dans la promesse qu'il a faite de continuer la glorieuse tradition du grand règne qui vient de finir, la garantie que les inappréciables privilèges du gouvernement autonome et des libertés civiles, politiques et religieuses dont nous avons joui depuis un demi siècle, ne seront pas altérés. Vous serez priés d'exprimer votre chagrin à l'occasion de la mort de notre illustre Souveraine la Reine Victoria, et votre satisfaction au sujet de l'avènement de Sa Majesté Édouard VII dont le règne vient de commencer.

Une autre douleur a été ressentie profondément par le peuple de ce paya, lorsque la mort est venue enlever à notre estime et à notre affection le premier ministre de cette province, l'honorable Félix-Gabriel Marchand. Vous avez, sans doute, été sensibles comme moi, aux tributs d'hommage et de respect apportés à sa mémoire par tous les citoyens du Canada. Monsieur Marchand a été un honnête citoyen et un homme d'État intègre qui a possédé l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

Je suis heureux de constater que ceux des citoyens de cette province qui sont allés combattre dans les républiques sud-africaines ont provoqué, comme leurs compagnons d'armes venus des autres parties du Canada, par leur bravoure, par leur sang-froid et leur virile endurance, l'admiration de leurs chefs et des vieux régiments avec lesquels ils ont été en contact.

Mon gouvernement a continué à donner une attention toute spéciale à la question des pêcheries. La propriété de celles qui sont situées dans le golfe St-Laurent a été l'objet de discussions avec le gouvernement du Canada, mais rien n'a été négligé pour conserver à cette province les droits qui lui ont été reconnus par le plus haut tribunal de l'Empire, et il y a tout lieu d'espérer que cette question recevra bientôt une solution satisfaisante pour nous.

Un nouveau livre pour l'enseignement primaire dans nos écoles publiques catholiques a été préparé sous la direction du gouvernement et a reçu l'approbation du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique. Ce livre sera distribué gratuitement à toutes les écoles de la province qui désireront l'obtenir et pourra être mis en usage au commencement de la prochaine année scolaire.

Messieurs de l'Assemblée législative,

Les comptes publics pour le dernier exercice financier vous seront soumis, ainsi que le budget des dépenses pour l'année qui commencera, le premier de juillet prochain.

Je suis heureux de vous dire que les recettes ordinaires de la dernière année fiscale présentent un excédent sur toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires.

Honorables Messieurs du Conseil législatif,
Messieurs de l'Assemblée législative,

Mon gouvernement a réussi à mettre à la disposition de l'École Normale Laval un local qui permettra à cette institution de continuer, dans des conditions plus favorables, à remplir la tâche utile et importante qui est la sienne dans notre système éducationnel.

Je suis heureux de constater avec vous que l'agriculture est dans un état de prospérité inconnu jusqu'à nos jours, et mon gouvernement s'est plu, et continuera à l'avenir, à se mettre à la disposition des cultivateurs pour seconder leurs efforts et encourager l'activité agricole dans toute la mesure de ses ressources.

L'œuvre de la colonisation a été poussée avec énergie et succès, et le défrichement de nos terres publiques a reçu la plus vive impulsion.

Plusieurs projets de loi d'un intérêt général seront livrés à vos délibérations.

Le désastreux incendie de Hull qui a détruit le palais de justice, le bureau d'enregistrement et les voûtes des notaires, a fait disparaître des documents d'une grande importance. Mon gouvernement s'est empressé de souscrire une somme de vingt-cinq mille piastres pour les malheureuses victimes de cette conflagration, et un projet de loi vous sera soumis pour reconstituer les titres et les documents qui ont disparu.

En présence des souffrances causées par les conflits industriels, mon gouvernement a décidé de vous saisir d'une mesure dont l'objet sera de faciliter la conciliation ou l'arbitrage dans les différends entre patrons et ouvriers.

L'expérience des trois dernières années a démontré que les changements dans l'organisation des départements des Terres, Forêts et Pêcheries et de la Colonisation et des Mines, loin de faciliter les opérations de ces branches du service public, ont été l'occasion de complications inutiles dans l'administration des affaires. Vous serez appelés à adopter, pour remédier à cet état de choses, une mesure qui, tout en faisant disparaître les difficultés actuelles, permettra de réaliser une économie considérable par la suppression d'un des départements.

Vous donnerez, j'en suis convaincu, une attention toute particulière à l'étude de ces différentes questions. Votre patriotisme vous aidera à bien remplir vos devoirs officiels, et je prie la divine Providence de bénir vos efforts pour que le succès couronne vos travaux.

Un nouveau livre pour l'enseignement primaire dans nos écoles publiques catholiques a été préparé sous la direction du gouvernement et a reçu l'approbation du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique. Ce livre sera distribué gratuitement à toutes les écoles de la province qui désireront l'obtenir et pourra être mis en usage au commencement de la prochaine année scolaire.